

MUSIQUES POUR UNE BÉATIFICATION.

Article paru dans sa version originale dans *Religions et Histoire*, mars-avril 2009, p. 54-57.

Le 18 avril 1909, Jeanne d'Arc est béatifiée en la basilique Saint Pierre de Rome. Durant la cérémonie, deux types de musique se font concurrence : une musique officielle et des chants *impromptus*, rapidement autorisés par la papauté. Cette dualité est représentative des transformations que subit l'image de Jeanne d'Arc.

LA BÉATIFICATION, UNE ÉTAPE VERS LA SAINTETÉ

On oublie généralement à notre époque que Jeanne d'Arc n'a pas toujours été sainte Jeanne d'Arc. Son procès de canonisation s'ouvre en effet particulièrement tard, plus de quatre cent ans après sa mort, sur l'initiative d'un évêque zélé, Mgr Dupanloup. Plusieurs dizaines d'années seront encore nécessaires après les premières démarches de 1869, pour voir l'héroïne française accéder à la sainteté. Le 27 janvier 1894 marque une première étape capitale avec la signature de l'introduction de la cause par le préfet de la Congrégation des Rites. A cette occasion Jeanne d'Arc est déclarée Vénérable. Mais c'est la seconde étape qui nous retiendra davantage ici, une seconde étape qui est également la dernière « marche » avant la canonisation de 1920 : la béatification, célébrée en 1909.

DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE...

La musique accompagne de bien des manières l'avancée de Jeanne d'Arc vers la canonisation. D'abord, et on l'observe dès le milieu des années 1860, des clercs mélomanes, des maîtres de chapelles ou de simples organistes participent à la promotion du culte johannique, avant la lettre, en chantant sa gloire et ses vertus. Deux genres musicaux sont particulièrement sollicités pour ce faire : le cantique et la cantate. De forme généralement brève, en langue vernaculaire, ils permettent de rappeler au travers d'un refrain et parfois, de très nombreux couplets, quelles étapes ont façonné ce que l'on peut déjà considérer comme la « vie » de Jeanne d'Arc sur un mode manifestement hagiographique. C'est ici une « littérature « dévote » qui cultive l'affectif et l'extraordinaire ¹» sur le modèle décrit par Michel de Certeau. C'est également une musique liée par bien des aspects à ces statues dites de Saint Sulpice mièvres et tendres, ou à ses images pieuses, qui se répandent alors largement en France.

Le cantique, qui se différencie de la chanson par sa signification explicitement religieuse permet de rester à la lisière de la liturgie. La musique johannique ainsi

¹ Certeau Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2002, p. 276-277.

composée diffuse l'image de sainte Jeanne d'Arc sans pour autant être néfaste à la poursuite du procès de canonisation. Remarquons en effet qu'en 1894 et 1895, une action est entamée afin de prouver qu'aucun culte public n'a été rendu à la Vénérable. Si le culte avait été constaté, le procès en cours aurait pu être immédiatement interrompu.

Pendant les années suivantes, alors qu'à Rome les commissions se succèdent afin d'assurer des vertus héroïques et des miracles de Jeanne, les œuvres musicales se multiplient donc, assurant auprès du grand public la promotion de l'image catholique de Jeanne. Rappelons qu'on est à cette époque en pleine période de conflits entre « les deux France » avec une rupture consommée en 1905. Jeanne d'Arc est au cœur de ces hautes luttes, à la fois héroïne nationale du Panthéon Républicain et déjà de plus en plus, émissaire catholique. Les partitions qui circulent laissent à voir une image nettement repérable aux yeux des Français : Jeanne d'Arc, les yeux tournés vers le ciel ou tenant ostensiblement les objets du culte. L'année 1909 laisse voir le jour à près de quatre-vingt-dix œuvres musicales, publiées seules ou en recueil. Un chiffre éloquent : la musique accompagne sans conteste l'événement.

CÉLÉBRER LA BÉATIFICATION.

En avril 1909 sont organisées de vastes cérémonies destinées à célébrer pour la première fois celle qui est désormais la « bienheureuse » Jeanne d'Arc. C'est à Saint Pierre de Rome que se réunissent pèlerins et dévots de Jeanne d'Arc. Là encore, la musique est partie prenante de l'événement, cumulant les fonctions pour donner davantage d'ampleur et de faste aux solennités.

Elle participe d'abord de la sacralisation des festivités, apportant toute la pompe nécessaire à de belles cérémonies. Elle accroît bien évidemment la visibilité de l'événement. C'est là d'évidence le rôle des grandioses marches entonnées à l'orgue pour l'entrée ou la sortie de l'office... Pour autant, là n'est pas sa seule fonction. Rappelons en effet, que la musique a toujours participé activement du culte, dans une fonction liturgique claire.

Le chant de la prière

En 1909, justement, les cérémonies de la béatification de Jeanne d'Arc doivent être pensées en lien avec une importante réforme qui a vu le jour seulement quelques années auparavant : le *Motu Proprio Tra le sollicitudini*.

Avec ce décret de 1903, Pie X tente de diffuser partout une musique d'Eglise conforme à une tradition ancienne, médiévale : on souhaite revenir, pour ce qui est de la musique liturgique - la musique jouée, chantée pendant les offices - à la tradition du plain chant, ou de la polyphonie renaissante. Le chant grégorien est justement le modèle de cette nouvelle musique, parce qu'au lieu de mettre en avant le compositeur et son formidable talent, elle est avant tout au service de la prière.

C'est là le point d'orgue d'un mouvement long de plus d'un demi-siècle, entre « traditions néo-gallicanes, de textes et d'éditions liturgiques diocésaines » et un « retour à la liturgie romaine ² » de tradition ultramontaine. Jean-Yves Hameline explique très bien comment cette restauration de la musique d'église est perçue par ceux qui la conçoivent, comme le renouveau de l'esprit liturgique, « reconnaissant aux formes du culte divin, rajeunies et revivifiées en valeur artistique et religieuse, un réel pouvoir de modeler et de faire « fleurir » la vie chrétienne³. »

Ce retour à la tradition, dans le domaine musical est en effet dans la droite ligne des idées plus généralement prônées pendant la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle : la condamnation de la modernité tant scientifique que politique (avec *Pascendi*, le *Syllabus*, *Quanta cura* ...). Face à une musique religieuse exubérante, proche du siècle (la musique qui était traditionnellement composée au XVIIIe et encore pendant une partie du XIXe siècle), c'est la volonté d'un retour à la piété, à une foi intériorisée.

Bien évidemment Rome se doit de donner l'exemple. Pour la cérémonie du 18 avril 1909, la musique se met au diapason de ces principes récemment édictés, sous l'autorité palestrinienne. *Credo*, *Magnificat*, *Te Deum* se succèdent, entonnés par la maîtrise de Saint-Pierre. Tous les assistants sont invités alors à prier Jeanne au plus profond de leur cœur. La musique agit comme un charme, aidant chacun à se rapprocher du ciel, par la pensée. Cette musique n'est pas nominative, n'est en aucun cas adressée directement à la Bienheureuse, non plus qu'elle ne l'évoque directement. Ce sont tout simplement des morceaux créés dans le but de susciter la méditation. Non pas des airs à chanter, mais des œuvres à écouter, qui invitent chacun au recueillement. Ce répertoire est repris avec succès lors des nombreux Triduum organisés ultérieurement en France pour fêter la bienheureuse. A Lyon, la chorale de l'Institution des Chartreux entonne un chœur de Palestrina puis le « *Chant de Mayence* » alors qu'une Schola chante chaque matin entre le 20 et le 22 août 1909, « la supplication du Kyrie », « le chant d'allégresse du Gloria » ou « l'humble prière de l'Agnus Dei⁴ ».

L'expression de la foi

En ces fêtes de béatification romaines, la musique prend une autre fonction. Ce n'est plus ici une musique officielle ou institutionnalisée, c'est une musique qui s'exprime d'elle-même... Toute réforme met des années à être adoptée, et le *Motu Proprio* ne fait

² Cheyronnaud Jacques, *Musique, politique, religion, de quelques menus objets de culture*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 30.

³ Hameline Jean-Yves, « Le motu proprio de Pie X et l'instruction sur la musique sacrée (22 novembre 1903) », *La maison Dieu*, n°239, 2004, p. 90.

⁴ Mouchard Anselme, *Les fêtes de la béatification de Jeanne d'Arc, Rome, Orléans, La France (1909)*, Paris, P. Lethielleux, 1909, p. 626.

pas exception. En France, s'il est alors admis, il rencontre encore de nombreuses résistances. Nombreux sont les clercs et plus souvent encore, les fidèles, à regretter leurs chants en français, ces mélodies partagées par tous, faciles à apprendre et à reprendre en chœur. Le cantique apparaît encore comme l'expression privilégiée de leur foi.

C'est sous cet angle qu'il faut comprendre le coup d'éclat musical de 1909 : alors qu'il est normalement interdit pendant la messe, relégué aux séances de catéchisme et aux retraites, le cantique johannique vient s'inscrire en plein cœur de ces cérémonies. Véritable intrus, il est pourtant rapidement toléré...

Dès le début même des festivités, il donne le ton. Anselme Mouchard, le « chroniqueur » des cérémonies de béatification, raconte comment surgissent les cantiques populaires, entonnés par la foule assemblée des pèlerins français. Une première en la basilique Saint Pierre, rapidement saluée par l'ensemble des assistants : « Si cette innovation fut audacieuse, combien elle fut heureuse ! ⁵ »

Au beau milieu de la cérémonie, en plein après-midi encore, un autre cantique s'élève bien connu des Français : *A l'étendard*, cet hymne composé par l'abbé Marcel Laurent, maître de chapelle à Orléans, sur des paroles de l'abbé Vié. Un morceau qui n'a pas grand-chose à voir avec le programme soigneusement élaboré et qui visait à l'intériorisation. C'est un chant qui s'adresse à Jeanne d'Arc tout en évoquant directement ses actions et lui rendant grâce pour cela. Tout à coup, les pèlerins « entonnent cette marche de *l'Étendard* si populaire sur les bords de la Loire, qu'Orléans chante chaque année, le 7 mai au soir, lorsque la blanche bannière apparaît devant le parvis de la Cathédrale. Sous les voûtes sonores, le rythme prend une ampleur, un entrain, inaccoutumés. L'air se propage de groupes en groupes, électrise la foule⁶.”

Très vite ce qui n'est qu'irruption “sacrilege” se transforme en expression de foi :

« On raconte que cette exécution extra-liturgique, avait mis en émoi un chanoine de l'endroit, en mal de rubriques. Des chants ! en français ! et où les voix de femmes mêlées aux voix des prêtres et des pèlerins tranchaient nettement ! (...) Scandalisé, le prélat puriste tenta d'imposer silence. N'y parvenant pas, il fit parvenir ses doléances au Saint-Père (...) en entendant ce réquisitoire, Pie X sourit doucement et répondit : « Ah ! laissez chanter les Français » et, ce disant, des larmes lui venaient aux yeux⁷. »

Si l'instigateur du *Motu Proprio* lui-même autorise les pèlerins à chanter Jeanne d'Arc en pleine cathédrale romaine, c'est bien que ces chants n'interrompent en rien l'expression du sacré. C'est tout simplement là une autre modalité musicale, certes

⁵ Mouchard Anselme, *Les fêtes pour la béatification de Jeanne d'arc*, *ibid.*, p. 629.

⁶ Bertrand de Laflotte, Daniel, *Aux pieds de Jeanne d'Arc : Rome, avril 1909 : souvenirs d'un pèlerin*, Orléans, Marcel Marron éditeur, 1911, p. 41.

⁷ *Annales religieuses du diocèse d'Orléans*, n°21, 22 mai 1909, p. 390.

que l'Église veut reléguer aux oubliettes, mais qui joue encore un rôle fondamental pour les fidèles. Une musique qui permet d'extérioriser ses sentiments : non plus une musique « du silence », mais une musique « active » qui rend d'autant plus hommage à Jeanne d'Arc qu'elle s'exprime avec vigueur. Ces chants, tenant davantage de la marche militaire que des mélodies épurées des chantres semblent particulièrement appropriés à une célébration qui atteste des transformations de l'image johannique.

Jeanne d'Arc qui a été au cours du XIXe siècle élevée au pinacle des mythes nationaux français, voit peu à peu on l'a vu, son image se teinter de religiosité. Néanmoins, si les cérémonies de 1909 attestent de son passage vers le monde des Saints, aux yeux des fidèles, et notamment de ces pèlerins français qui sont venus fort nombreux assister aux cérémonies, Jeanne d'Arc est encore l'héroïne guerrière qu'ont pu saluer Verdi ou Tchaïkovski⁸. Ces cantiques profanes qui sont entonnés par la foule au beau milieu de la liturgie romaine, témoignent tout simplement de l'attachement profond et national qui l'unit à l'héroïne lorraine, tout autant que son respect des traditions musicales connues.

Cette Jeanne saluée pour la première fois comme Bienheureuse porte certes l'auréole, mais revêt encore l'armure. Cette Jeanne qu'affectionne la foule réunie, est ici celle-là même que dépeint *l'apothéose de Jeanne d'Arc*, ce tableau dévoilé en grande pompe après la lecture du bref pontifical.

MUSIQUES ET IMAGE

Alors que l'Église cherche à imposer un chant intériorisé, une musique propice à la prière, les paroissiens tout comme les pèlerins français ont encore besoin d'extérioriser leur joie, de la clamer haut et fort. Toute l'ambiguïté de la musique durant les fêtes de béatification réside dans cet entre-deux encore existant. Les Français ne sont pas encore prêts à une réforme imposée à l'ensemble de la communauté catholique. Et puis, ce qui transparait de ces réactions musicales c'est la transformation de l'image de Jeanne d'Arc. La musique n'est pas ici un simple divertissement, un agrément à l'office, mais l'expression de la spiritualité. Les Français qui considéraient jusque là Jeanne d'Arc comme la gardienne de leurs idéaux, l'héroïne nationale qui avait jadis assuré la sauvegarde du territoire, avaient encore l'habitude de chanter leur reconnaissance à pleins poumons, à pleine voix. Alors que le statut de l'héroïne change, qu'elle approche toujours davantage la Sainteté, - elle est canonisée le 16 mai 1920 - l'hommage s'exprime encore avec force et énergie, en marge du profane. Cette musique touche les âmes. Alors que la réforme de la musique sacrée commence à se répandre largement, la nouvelle image de Jeanne d'Arc s'impose. En 1909, on assiste à un double constat : ces musiques qui oscillent entre intériorisation de la prière et extériorisation de la foi, ne font que

⁸ Les deux compositeurs ont chacun composé un opéra dédié à Jeanne d'Arc : *Giovanna d'Arco* créée en 1845 pour le premier, *La Pucelle d'Orléans*, créée en 1881 pour le second.

refléter la mutation que connaît la représentation johannique, de la combattante à la sainte.

Julie Deramond (doctorante en histoire contemporaine, sous la direction de Patrick Cabanel, Université Toulouse le Mirail).

Bibliographie :

- Bertrand de Laflotte Daniel, *Aux pieds de Jeanne d'Arc, Rome, avril 1909 : souvenirs d'un pèlerin*, Orléans, Marcel Marron éditeur, 1911.
- Chailley Jacques, *40 000 ans de musique, l'homme à la découverte de la musique*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Cheyronnaud Jacques, *Musique, politique, religion, de quelques menus objets de culture*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Deramond Julie, « A l'étendard ! D'Orléans à Jérusalem, itinéraires d'un hymne johannique », *Cahiers de FRAMESPA*, 2008 (à paraître).
- Hameline Jean-Yves, « Le motu proprio de Pie X et l'instruction sur la musique sacrée (22 novembre 1903) », *La maison Dieu*, n° 239, 2004, p. 85-120.
- Krumeich Gerd, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1993.
- Mouchard Anselme, *Les fêtes de la béatification de Jeanne d'Arc, Rome, Orléans, La France (1909)*, Paris, P. Lethielleux, 1909.